



COMMUNIQUE DE L'INTERSYNDICALE

du 14 novembre : l'action s'inscrit dans la durée

Enseignants, services de la DEAL, de la Justice, de la Police, des Douanes, des Impôts, de l'Agriculture... et tous les autres services de l'Etat sont mobilisés !

Ce jour, une nouvelle manifestation a réuni environ un millier de fonctionnaires dans les rues de Mamoudzou. Nous avons rencontré rapidement le Directeur de cabinet du Préfet après une échauffourée devant la Préfecture et nous lui avons remis 250 lettres de demandes de remise à disposition.

A cette occasion, le même directeur de cabinet nous a appris que les remboursements partiels de loyer seront annulés pour tous les fonctionnaires qui en bénéficient dès le 1^{er} janvier prochain.

Dans ces conditions, et alors même que le gouvernement s'entête à fiscaliser les indemnités d'éloignement, le mouvement ne peut que se poursuivre, même si l'Assemblée générale qui s'est tenue ce jour a retenu des modalités différentes pour inscrire le mouvement dans la durée :

- 1) **Suspension du mouvement de grève continue généralisé et appel à une grande grève générale le jeudi 22 novembre**
- 2) **Grève tournante** : chacun est d'ores et déjà couvert par le préavis de grève de l'Intersyndicale et peut décider de faire grève le jour qui lui paraît le plus utile.
- 3) Organisation d'une riposte sur le net avec mise en place d'un groupe de travail afin de créer un blog et des envois massifs de mail.
- 4) Décision de rapprochement avec les territoriaux en grève la semaine prochaine pour essayer de joindre les deux mouvements.
- 5) Participation massive dès aujourd'hui au mouvement inter-académique pour les enseignants et à chaque mouvement spécifique pour les autres fonctionnaires avec **demande de réintégration.**
- 6) Démission dans les établissements de toutes les fonctions et activités annexes coordonnateurs, conseil pédagogique, devoir commun, projets divers...
- 7) Boycott des conseils de classes.
- 8) Blocage du port de Longoni (date surprise à définir).
- 9) Participation à un débat contradictoire sur Mayotte première.
- 10) Boycott des examens blancs.
- 11) Boycott des examens de fin d'année.
- 12) Grève de la consommation vendredi 22 et samedi 23 novembre.